



AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

LE METIER EN QUELQUES MOTS

L'auxiliaire de puériculture s'occupe d'enfants de moins de 3 ans, bien-portants ou malades. Elle accompagne leurs apprentissages, tout en veillant à leur hygiène et à leur confort. Elle peut exercer en maternité, en halte-garderie, en crèche, en milieu hospitalier, sous le contrôle d'un responsable : puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, infirmière, pédiatre.

LES ETUDES

Pour devenir auxiliaire de puériculture, il faut être titulaire du DEAP (**diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture**).

La formation compte 1 435 h d'enseignement sur 17 semaines, dont 595 h d'enseignement théoriques et cliniques en IFAP (institut de formation d'auxiliaire de puériculture) et un stage de 24 semaines (840 h).

L'ACCES AUX ECOLES

Avoir 17 ans minimum à la date d'entrée en formation.

Accès par sélection sur dossier et épreuve orale :

La sélection se fait sur dossier puis entretien avec le jury.

PREREQUIS

Faire preuve de rigueur, d'imagination et d'esprit d'initiative. Avoir un bon niveau d'expression écrite et orale.

SE PREPARER A SUP'LA SALLE

C'est 24 semaines de cours et entraînements intensifs + 3 semaines de stage/découverte professionnelle, de début septembre à mi-avril :

« Ouvrir son horizon d'esprit et perfectionner ses techniques »

Culture générale : 95 heures (obligatoire)

Acquérir un solide bagage de connaissances très diversifiées sur toute l'actualité et les grands thèmes de santé. Les cours visent à développer un savoir théorique approfondi et un esprit critique pour argumenter lors de l'entretien oral.

Biologie : 95 heures (conseillé)

Les cours abordent les notions principales des sciences de la vie du programme du lycée. Des fiches pour aller à l'essentiel, des vidéos et des documents pour imaginer ainsi que des exercices pour appliquer les notions abordées permettent aux étudiants de se hisser au niveau requis.

Logique Mathématiques : 55 heures (obligatoire)

L'objectif est de maîtriser les outils mathématiques et arithmétiques de base ainsi que développer un raisonnement logique.

Français : 50 heures (obligatoire)

Améliorer son niveau d'expression écrite et travailler sur les différentes techniques rédactionnelles. L'étudiant entraîne sa compréhension de texte et à structurer sa production écrite. Les sujets traités appartiennent à l'actualité sociale.

Le *PROJET VOLTAIRE*, logiciel d'entraînement en ligne qui s'adapte au niveau d'orthographe de l'étudiant, complète la formation en perfectionnant le niveau orthographique et en validant le Certificat Voltaire.

Psychologie : 20 heures (conseillé)

Des thèmes incontournables sont abordés, tels que le développement de l'enfant, l'adolescence, la maltraitance ... Le maître mot de cet enseignement est à d'apprendre à échanger en groupe, à s'écouter, à réfléchir par soi-même.



Entraînement à l'oral : 40 heures (obligatoire)

Une équipe de deux formateurs, composée d'un psychologue-clinicien et d'un formateur spécialisé en projet professionnel et orientation, accompagne les candidats tout au long de l'année pour élaborer leur argumentation et s'entraîner à l'entretien de sélection.

Ces séances pratiques abordent les différents angles possibles de l'entretien du concours : entretien individuel, de type professionnel, psychologique, entretien « aléatoire » pour expérimenter l'improvisation sur des questions inattendues mais aussi l'entretien de groupe, qui permet d'expérimenter la prise de parole en situation collective, le débat ...

Découverte du milieu professionnel : 55 heures (obligatoire)

Un accompagnement à la démarche de stage (recherche, évaluation, suivi...) est proposé dans ce cours. Les stages permettront de valider le projet d'orientation et d'argumenter sur l'intérêt du métier lors de l'entretien oral.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Une équipe d'enseignants expérimentés, investis et bienveillants accompagne les étudiants dans leur préparation

TARIFS

	Horaire annuel	Tarif 2021-2022
Auxiliaire de puériculture	410 h	2 190 €

Le montant de la scolarité comprend les cours, les photocopiés, les documents divers distribués, les concours blancs et DS, ainsi qu'une assurance interne à l'établissement. Des livres (non compris dans la scolarité) peuvent être demandés par les formateurs en début d'année.

Le règlement de la formation s'entend selon les modalités suivantes :

- ✓ 150 € d'acompte au moment de l'inscription (qui viendra en déduction du coût annuel)
- Par virement ou chèques :
- ✓ En deux échéances :
 - Le 15 octobre 2021 pour la moitié de la formation (moins l'acompte versé à l'inscription)
 - Le 15 janvier 2022 pour le solde de la formation

Par prélèvements :

- ✓ En 9 prélèvements de septembre 2021 à mai 2022

CONDITIONS D'ANNULATION

A compter de la signature du dossier d'inscription, vous disposerez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires.

Au-delà de ce délai, toute inscription est ferme et définitive.

L'acompte de 150 € versé à l'inscription définitive sera conservé intégralement par le centre de formation en cas d'annulation du fait du candidat.

Toute formation commencée est due intégralement au centre de formation en cas d'interruption du fait de l'étudiant (sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif).

ATTESTATION DE FORMATION

Au terme de l'année, une attestation de formation sera établie aux candidats ayant atteint le niveau souhaité dans toutes les disciplines choisies et ayant participé régulièrement aux cours et contrôles des connaissances. Cette attestation sera systématiquement refusée à tout candidat n'ayant pas participé à au moins 95% des cours et devoirs prévus dans l'horaire (sauf cas médical)